



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA  
COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON

SEANCE DU JEUDI 18 MARS 2021

L'an deux mille vingt le dix-huit mars à 18 heures, l'organe délibérant de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon s'est réuni à la salle des fêtes d'Apt, sous la présidence de Gilles RIPERT.

DÉLIBÉRATION N° CC-2021-20

OBJET : AVENANTS N°2 AUX MARCHES DE TRAVAUX D'EXTENSION DU SIEGE DE L'INTERCOMMUNALITE

MEMBRES EN EXERCICE : 48 - QUORUM : 25 - PRESENTS : 38 - PROCURATIONS : 3 - VOTANTS : 41

**Présents :**

APT : Mme Dominique SANTONI, M. Jean AILLAUD, Mme Émilie SIAS, Mme Gaëlle LETTERON, M. Frédéric SACCO, Mme Isabelle TAILLIER, M. Patrick ESPITALIER, Mme Véronique ARNAUD-DELOY, M. Dominique THEVENIEAU, Mme Céline CELCE, M. Christophe CARMINATI

AURIBEAU : M. Roland CICERO

BONNIEUX : M. Pascal RAGOT, Mme Evelyne BLANC

BUOUX : Mme Amélie PESSEMESE représentée par M. Hervé PLANCHON

CASENEUVE : M. Gilles RIPERT (Président)

CASTELLET-EN-LUBERON : M. Roger ISNARD

CÉRESTE : M. Gérard BAUMEL

GARGAS : Mme Laurence LE ROY, M. Patrick SIAUD, M. Benjamin BAGNIS

GIGNAC : Mme Sylvie PASQUINI

GOULT : M. Didier PERELLO

JOUCAS : M. Lucien AUBERT

LACOSTE : M. Mathias HAUPTMANN

LIoux : M. Francis FARGE

MURS : M. Christian MALBEC

MÉNERBES : M. Patrick MERLE

ROUSSILLON : Mme Gisèle BONNELLY

RUSTREL : M. Pierre TARTANSON

SAIGNON : M. Jean-Pierre HAUCOURT

SAINT-SATURNIN-LÈS-APT : M. Christian BELLOT, M. Yves MARCEAU, Mme Sandrine ISSON, Mme Patricia BAILLARD

SIVERGUES : Mme Martine CALAS

VIENS : M. Frédéric ROUX

VILLARS : Mme Sylvie PEREIRA

**Absents :**

APT : M. Cédric MAROS, M. Yannick BONNET, M. André LECOURT, Mme Laurence GREGOIRE

GARGAS : Mme Claire SELLIER

LAGARDE D'APT : Mme Elisabeth MURAT

SAINT-PANTALÉON : M. Luc MILLE

**Procurations :**

APT : Mme Sylvie TURC donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI, M. Jean-Louis CULO donne pouvoir à M. Jean AILLAUD

SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON : Mme Charlotte CARBONNEL donne pouvoir à M. Gilles RIPERT (Président)

Accusé de réception en préfecture  
084-200040624-20210318-2021-20-CC  
Date de télétransmission : 26/03/2021  
Date de réception préfecture : 26/03/2021

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, le Code de la Commande Publique, notamment l'article L2194-1-5,

Vu, la délibération n°2019-159 du conseil communautaire du 12 décembre 2019 relative à l'attribution d'un marché de travaux d'aménagement et d'extension du siège de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon, réparti en 7 lots, pour un montant global de 420 882,72 € HT,

Vu, la délibération n°2020-139 du conseil communautaire du 15 octobre 2020 autorisant le Président à signer des avenants n°1 au marché de travaux d'aménagement et d'extension des locaux du siège de la communauté de communes pour un montant total de 34 515,57 € HT,

Considérant, les prestations techniques supplémentaires ou modificatives nécessaires à la bonne exécution des travaux, sollicitées par la maîtrise d'ouvrage sur avis du maître d'œuvre et du contrôleur technique de l'opération,

Considérant, la nécessité de prolonger la durée d'exécution des travaux jusqu'au 31 mars 2021 en raison des diverses contraintes techniques et de la crise sanitaire,

Considérant, l'avis favorable de la commission des Marchés à procédure adaptée (MAPA) réunie le 10 mars 2021,

Le Président propose à l'assemblée de délibérer pour l'autoriser à signer les avenants avec les entreprises selon le détail suivant :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT INITIAL HT	Avenant n°1 HT	Proposition d'avenant n°2 HT	Nouveau montant HT	% de variation induit par les avenants
LOT 01 Démolition - Maçonnerie - Couverture	RIGOUARD et Fils (84400 APT)	122 500,80 €	24 678,85 €		147 179,65 €	+ 20,15%
LOT 02 Charpente métallique - serrurerie	SFM du Luberon (84800 L'ISLE/SORGUE)	14 674,83 €	4 527,12 €		19 201,95 €	+ 30,85%
LOT 03 Etanchéité	MK étanchéité (84310 MORIERES LES AVIGNON)	3 138,60 €				
LOT 04 Menuiseries bois et aluminium – cloisons modulaires - parquet	FAUCHERON et Fils (84400 APT)	96 501,00 €	- 1 731,20 €	- 995,50 €	93 774,30 €	- 2,83 %
LOT 05 Sols souples – faux plafonds – peinture – cloisons – doublages	Entreprise FERNANDEZ (84400 APT)	103 317,00 €	3 808,20 €	7 887,00 €	115 012,20 €	+ 11,32 %
LOT 06 Plomberie - sanitaires - ventilation - climatisation	Roger ALLARD (84400 APT)	61 155,00 €		6 843,00 €	67 998,00 €	+ 11,19 %
LOT 07 Electricité – courants faibles - luminaires	SAS ETE (84800 L'ISLE/SORGUE)	19 595,49 €	3 232,60 €	1 063,60 €	23 891,69 €	+ 21,92 %
MONTANT GLOBAL DES MARCHES DE TRAVAUX		420 882,72 €	34 515,57 €	14 798,10 €	470 196,39 €	+ 11,72 %

Accusé de réception en préfecture  
084-200040624-20210318-2021-20-CC  
Date de télétransmission : 26/03/2021  
Date de réception préfecture : 26/03/2021

L'ORGANE DÉLIBÉRANT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
OÙ L'EXPOSÉ DU PRÉSIDENT  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

À l'unanimité,

**Approuve**, les avenants n°2 aux marchés de travaux d'aménagement et d'extension du siège de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon présentés ci-dessus pour un montant global de 14 798,10 € HT, portant le montant total des marchés à 470 196,39 € HT,

**Dit**, que les dépenses correspondantes font l'objet d'une ouverture anticipée de crédits sur le budget principal de la Communauté de communes,

**Autorise**, le Président à signer les avenants ainsi que les pièces afférentes.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président  
Gilles RIPERT



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.*

Accusé de réception en préfecture  
084-200040624-20210318-2021-20-CC  
Date de télétransmission : 26/03/2021  
Date de réception préfecture : 26/03/2021

